

Certifié par la présente que :
FRANCOIS GRISON

a passé avec succès les examens relatifs à la certification de ses compétences

DOMAINE TECHNIQUE	INTITULE DU/DE(S) TYPE(S) DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER	DEBUT DE VALIDITE	FIN DE VALIDITE
AMIANTE	Missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante	06/11/2012	05/11/2017
TERMITES Métropole	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment en métropole	06/11/2012	05/11/2017
GAZ	Etat des installations intérieures de gaz	31/10/2012	30/10/2017
DPE - tous types de bâtiments	Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	06/11/2012	05/11/2017
ELECTRICITE	Etat des installations intérieures d'électricité	03/12/2013	02/12/2018

qui ont été réalisées par Socotec Certification conformément aux arrêtés, compétences :

- Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant des activités de certification des organismes de certification
- Arrêté du 7 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification
- Arrêté du 15 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification
- Arrêté du 13 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 18 octobre 2005 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification
- Arrêté du 2 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification